

ANTEVENIO, S.A.
CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de convoquer les actionnaires de la Société en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra, sur première convocation, le **23 Juin 2010 à 12 heures au siège social** de la Société, situé au 2ème étage du 11 rue Marqués de Riscal, Madrid, et sur deuxième convocation, au même endroit, le jour suivant à la même heure, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Vérification et approbation, le cas échéant, des Comptes Sociaux, des Comptes Consolidés (Bilan, Compte de résultats et Annexe, tableau des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) de l'exercice clos au 31 décembre 2009.*

- 2. Proposition d'affectation des résultats correspondant à l'exercice social clos au 31 décembre 2009.*

- 3. Le cas échéant, autorisation d'achat par la société de ses propres actions dans le cadre de la législation afférente.*

- 4. Approbation, le cas échéant, de la gestion de l'organe d'administration pendant l'exercice clos au 31 décembre 2009*

- 5. Revocation et remplacement de Conseil d'administration. Résolutions à adopter, le cas échéant.*

6. *Délégation de pouvoirs.*

7. *Revendications et Questions*

8. *Rédaction, Lecture et approbation, du procès-verbal de l'Assemblée des Actionnaires.*

Il est rappelé aux actionnaires, en ce qui concerne le droit d'assistance et de représentation, qu'ils pourront l'exercer conformément aux statuts sociaux et a la législation applicable, ainsi qu'ils pourront examiner au siège social, ou solliciter l'envoi gratuit de la documentation relative aux accords qui seront soumis a l'approbation de l'Assemblée des Actionnaires, en epeciale les comptes sociaux, le rapport de gestion et le rapport du Commissaire au comptes.

Madrid, le 14 Décembre 2010. Le Président du Conseil d'Administration, D. Joshua David Novick.